

Règlement d'intérieur

DISPOSITION RELATIVES À LA PROTECTION DES DONNÉES

A. Introduction

Les présentes dispositions relatives à la protection des données ont pour but de fournir aux utilisateurs des services de DHN, actionnaires, détenteurs de parts bénéficiaires existants et potentiels et partenaires commerciaux de DHN (chacun étant dénommé « Personne Concernée ») des informations importantes sur la collecte, l'enregistrement, le stockage, l'utilisation et le transfert par DHN et/ou les Sous-traitants (tels que définis ci-dessous) de données personnelles concernant ces Personnes Concernées.

B. Catégories de données personnelles traitées

Les données personnelles récoltées, enregistrées, chiffrées, stockées, utilisées et transférées par voie électronique et/ou autres par DHN et/ou les Sous-traitants et qui ont trait à l'utilisation des services proposés par DHN et à l'investissement dans DHN ou à la relation entretenue entre un partenaire commercial et DHN (les « Données Personnelles ») comprennent :

- les informations personnelles sur les Personnes Concernées (par exemple nom, prénom, sexe, lieu et date de naissance, adresse(s) de résidence, adresse(s) postale(s), numéro(s) de téléphone et de fax, adresse(s) électronique(s) et autres adresses d'identification à des fins de communications électroniques, informations reprises sur les passeports, cartes d'identité, carte de sécurité sociale ou autres formulaires d'identification personnelle émis par un gouvernement ou un Etat, nationalité(s), pays de résidence fiscale et numéro d'identification fiscale, coordonnées bancaires) ;
- les informations professionnelles sur les Personnes Concernées (par exemple éducation, parcours professionnel, fonction, autorités de représentation) ;
- les informations financières sur les Personnes Concernées (par exemple informations sur les factures, paiements effectués et reçus, souscriptions, rachats et transferts d'actions ou parts bénéficiaires de DHN) ;
- les informations créées automatiquement par le réseau DHN relatives aux traces des accès et actions d'une Personne Concernée (historique des accès, chronologie des accès, historique de l'activité)

C. Responsable du traitement des données

DHN agit en tant que responsable du traitement des données en ce qui concerne les Données Personnelles des Personnes Concernées traitées en lien avec les services proposés et/ou l'investissement ou l'investissement prévu dudit actionnaire ou détenteur de parts bénéficiaires existant et potentiel dans DHN ou avec la relation entretenue entre ledit partenaire commercial et DHN.

D. Cookies

Lorsque vous visitez notre site Web ou utiliser notre application mobile, les cookies peuvent être automatiquement installés et enregistrés temporairement sur votre ordinateur ou téléphone afin de faciliter votre navigation ou utilisation.

Les cookies ne nous permettent pas de vous identifier, mais sont utilisés pour :

- enregistrer des informations sur les pages que vous avez consultées sur le site Web de DHN, la date et l'heure de votre visite sur le site, etc. ;
- augmenter la sécurité de l'application mobile.

E. Traitement des Données Personnelles

Les Données Personnelles seront traitées dans le but

- (1) de fournir les services proposés aux utilisateurs ayant trait à l'accès et au partage de leurs informations de Santé; et/ou
- (2) de fournir des services connexes à ceux mentionnés au point 1) ci-dessus en lien avec les services et Informations de Santé si ces services connexes sont considérés comme indispensables par DHN et/ou les Sous-traitants aux fins de l'intérêt légitime poursuivi par DHN et/ou les Sous-traitants, sous réserve que les intérêts ou droits et libertés fondamentaux/fondamentales des Personnes concernées ne prévalent pas sur cet intérêt ; et/ou
- (3) de respecter les contrats et autres conventions conclu(e)s entre DHN et ses partenaires commerciaux ; et/ou
- (4) de se conformer aux obligations légales et réglementaires applicables à DHN et/ou aux Sous-traitants.

Conformément au paragraphe précédent, les Données Personnelles peuvent être traitées dans les buts suivants (ci-après les « Buts ») :

- d'ouvrir et de maintenir les comptes des utilisateurs et de leur fournir des informations et documents concernant les services proposés par DHN et/ou les Sous-traitants ;
- de permettre aux utilisateurs l'accès aux données et le partage des données (par exemple l'accès à la facture du médecin et l'initiation du transfert des informations à une institution financière et/ou une assurance) ;
- de maintenir le registre des actionnaires et des détenteurs de parts bénéficiaires et de leur fournir des informations et des documents concernant leur investissement dans DHN (par exemple des certificats de détention de parts bénéficiaires) ;
- de traiter les souscriptions, rachats et transferts d'actions et parts bénéficiaires de DHN ainsi que de gérer le versement des dividendes ou autres produits en lien avec les actions ou parts bénéficiaires détenues au sein de DHN ;
- de convoquer et d'organiser des assemblées des actionnaires et/ou des réunions de consultation des détenteurs de parts bénéficiaires ;
- de gérer les relations, ce qui consiste entre autres à répondre aux demandes des utilisateurs, actionnaires, détenteurs de parts bénéficiaires existants et potentiels et partenaires commerciaux et à fournir aux actionnaires et actionnaires potentiels des informations et de la documentation sur leur investissement ou investissement prévu dans DHN (par exemple les statuts, le règlement d'intérieur ou la partie du règlement d'intérieur qui les concerne) ;
- de traiter les plaintes des utilisateurs, actionnaires, détenteurs de parts bénéficiaires existants et potentiels et partenaires commerciaux;
- d'enregistrer les communications (par exemple les conversations téléphoniques et les courriers, y compris les courriers électroniques) aux fins de la gestion et de la surveillance des relations, ces communications pouvant servir de preuves ou être utilisées à des fins de conformité ;
- de contrôler les pratiques abusives et détecter des fraudes ou tentatives de fraude ;
- de respecter les contrats et autres conventions conclu(e)s entre DHN et ses partenaires commerciaux ;
- de mettre en place des procédures de due diligence et de contrôle en vertu des lois et réglementations applicables ;
- de respecter les conditions générales liés aux services proposés par DHN ou de protéger les droits de DHN ou des Sous-traitants (tels que définis ci-après) dans le cadre de réclamations juridiques, de litiges, d'arbitrages ou d'autres procédures similaires.

Afin d'atteindre les différents Buts, les Données Personnelles peuvent être recueillies ou reçues directement de la part des Personnes Concernées ou indirectement par le biais de sources externes, y compris toutes sources accessibles au public, ou par le biais de services de tiers.

Chaque Personne Concernée DHN peut refuser de fournir les Données Personnelles requises par DHN ou pour son compte. Dans ce cas, DHN pourrait ne pas être en mesure et par conséquent refuser

- 1) de fournir les services demandés par cet utilisateur, actionnaire ou détenteur de parts bénéficiaires existant ou potentiel ;
- 2) de respecter les contrats ou autres conventions conclu(e)s entre DHN et ses partenaires commerciaux ; et
- 4) de poursuivre la relation entre DHN et l'utilisateur des services ou entre DHN et l'actionnaire ou détenteur de parts bénéficiaires ou entre DHN et le partenaire commercial.

F. Période de rétention des données

Sous réserve des périodes de restrictions légales applicables, qui peuvent varier en fonction des Buts dans lesquels les Données Personnelles ont été obtenues, ces dernières ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire eu égard aux Buts dans lesquels elles ont été obtenues. Les Données Personnelles seront supprimées ou rendues anonymes (ou l'équivalent) lorsqu'elles ne seront plus nécessaires pour atteindre les Buts dans lesquels elles ont été obtenues, sauf (i) si toute exigence légale ou réglementaire applicable exige un traitement des Données Personnelles pendant une période plus longue ou (ii) dans le but de respecter les conditions générales de DHN ou de protéger les droits de DHN ou des Sous-traitants dans le cadre de réclamations juridiques, de litiges, d'arbitrages ou d'autres procédures similaires.

G. Transfert des Données Personnelles

Aux fins des différents Buts, DHN fait appel aux services de délégués, sous-délégués et prestataires de services (tels que les médecins, pharmaciens, laboratoires, hôpitaux, autres professionnels du secteur de la santé, banques, assurances, institutions étatiques nationales et internationales,) et peut déléguer le traitement des Données Personnelles à ces délégués, sous-délégués et prestataires de services (les « Sous-traitants »), et ainsi les leur transférer, dans le respect des limites des lois et réglementations applicables. Les Sous-traitants peuvent déléguer le traitement des Données Personnelles à un ou plusieurs de leurs agents ou délégués situés au sein ou en dehors de l'Espace économique européen (« EEE »). Les Sous-traitants peuvent également traiter les Données Personnelles à leurs propres fins et en dehors du champ d'application de leur rôle de sous-traitant pour DHN, auquel cas et à l'égard desquelles fins les Sous-traitants seront considérés comme des responsables du traitement des données distincts et seront directement responsables vis-à-vis des Personnes Concernées en ce qui concerne le traitement à leurs propres fins. Aux fins des différents Buts, DHN et les Sous-traitants peuvent également transférer les Données Personnelles :

- a. afin de se conformer aux lois et réglementations applicables, y compris aux traités ou conventions conclu(e)s avec ou entre le Luxembourg et des gouvernements étrangers ;
- b. à leurs réviseurs externes ;

- c. à des tribunaux, contreparties à des litiges, conseillers juridiques externes ou autres dans le cadre de réclamations juridiques, de litiges, d'arbitrages ou d'autres procédures similaires afin de respecter les conditions générales de DHN ou de protéger les droits de DHN ou des Sous-traitants vis-à-vis d'une Personne Concernée.

H. Droits des Personnes Concernées

Sous réserve des lois et réglementations applicables à DHN et/ou aux Sous-traitants, chaque Personne Concernée a le droit :

- d'accéder à ses Données Personnelles ;
- de demander la rectification de ses Données Personnelles lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- lorsque DHN traite ses Données Personnelles sur la base de son consentement, de retirer ce consentement, étant entendu que, afin d'atteindre les différents Buts, DHN et les Sous-traitants ne se basent pas sur le consentement des Personnes Concernées pour le traitement de leurs Données Personnelles ;
- de demander la suppression de ses Données Personnelles dans certaines circonstances ;
- d'obtenir une restriction applicable au traitement de ses Données Personnelles ou de refuser leur traitement dans certaines circonstances ;
- de déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données concernée ;
- de recevoir ses Données Personnelles dans un format structuré, communément utilisé et lisible par machine et de demander leur transfert direct à un autre responsable du traitement des données.

Si une Personne Concernée souhaite exercer l'un quelconque des droits indiqués ci-dessus, celle-ci doit adresser une demande par courrier postal adressé au siège social de DHN. Les demandes seront traitées conformément aux lois et réglementations applicables. Même si une Personne Concernée refuse le traitement et demande la suppression de ses Données Personnelles, DHN et/ou les Sous-traitants peuvent tout de même être autorisés à continuer ledit traitement i) si celui-ci est obligatoire en vertu d'obligations juridiques ou réglementaires applicables à DHN et/ou aux Sous-traitants ; ou ii) si celui-ci est nécessaire afin d'atteindre un, plusieurs ou l'ensemble des Buts ; ou iii) si celui-ci est nécessaire pour respecter les conditions générales de DHN ou pour protéger les droits de DHN et/ou des Sous-traitants dans le cadre de réclamations juridiques, de litiges, d'arbitrages ou d'autres procédures similaires.

I. Frais

Vous n'aurez en général pas à payer des frais pour exercer l'un de vos droits individuels mentionnés dans le règlement d'intérieur. Toutefois, nous pouvons facturer des frais raisonnables si votre demande d'exercice de vos droits individuels est manifestement non fondée ou excessive. Alternativement, nous pouvons refuser de nous conformer à la demande dans de telles circonstances.

J. Mise à jour du règlement d'intérieur

Nous nous réservons le droit de mettre à jour le règlement d'intérieur à tout moment, et par la suite nous publions une copie de la mise à jour du règlement d'intérieur.

K. Contact

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à dpo@dhn.lu ou envoyez votre demande à l'adresse suivante :

Digital Health Network Sàrl
A l'attention : Data Protection Officer
29,rue du Vianden
L-2680 Luxembourg